

Journal de bord, janvier 2022

Le nouvel an a été l'occasion de se souhaiter une « meilleure année », car entre la pandémie et les dérèglements climatiques, beaucoup ont du mal à rêver d'une « bonne année ». Si déjà, elle était meilleure que les deux précédentes...

Au début de l'année, il y a eu un pic de demandes d'aide alimentaire. Heureusement, nous avons reçu beaucoup de surplus à distribuer.

Et puis, comme partout ou presque, le staff a été réduit par la maladie qui, malgré les tests négatifs, ressemblait aux effets d'Omicron. Mais bon, mieux vaut qu'il passe celui-là, furtif ou sournois, mais moins grave que les autres ! On lui ouvrirait presque la porte, mais en petite quantité, pour qu'enfin vienne l'immunité collective, tant attendue.

Par contre, malgré le déferlement de la cinquième vague, un véritable raz-de-marée, l'acharnement vaccinal bat son plein. Si tout ça mis ensemble ne met pas fin à la pandémie, nous n'en sortirons jamais.

Si on se réfère à la grippe espagnole, la fin de l'épidémie approche.

Des mesures vont pouvoir être levées, mais certaines n'ont-elles pas vocation à rester ? Finis les bisous à tout le monde ? Une bonne poignée de mains et du gel à disposition, est-ce que ce sera possible ? Le masque restera-t-il imposé dans les endroits confinés comme les transports en commun ? Ou pour regarder à deux le même ordinateur ?

Comment allons-nous sortir de cette crise ? Quel sera l'impact à long terme sur le vivre ensemble ? Par exemple sur les coutumes de salutation ?

Quel sera l'impact sur la résilience ? La crise aura-t-elle l'effet positif de la renforcer ?

Probablement pour ceux qui ont un mental solide, mais pour beaucoup, la santé mentale en a pris un coup. Trop de personnes sont restées isolées, voire quasiment séquestrées comme dans les homes ou chez elles, par peur d'une contamination. Les travailleurs aussi ont été quasiment assignés à résidence du fait du télétravail obligatoire. Beaucoup de réunions continuent de se tenir en virtuel, par vidéo conférence.

Trop de travailleurs sont en manque des contacts réels. Ils sont comme déracinés de leur « boîte », c'est à dire, aussi de leur collègues. Par la force des choses, le virtuel a fait un bond gigantesque dans le quotidien de l'humain, du travailleur et de son « client ».

La qualité du travail s'en ressent-elle ? Il faudra que des spécialistes se penchent sur la question, mais d'ores et déjà, il nous faut constater des dérives, surtout au niveau de services qui présentaient déjà des signes de dysfonctionnement avant la crise. Par exemple, certains usagers ont perdu leur statut BIM, sans notification, sans explication, sans raison¹.

Finalement, après la peur du virus, allons-nous avoir peur des changements qu'il a provoqué ? Par exemple, le télétravail, les télécommunications ne seraient-ils pas nuisibles au débat contradictoire ?

Quel est l'avenir de l'esprit critique dans le monde virtuel qui semble se dessiner ? Devons-nous combattre ces nouvelles pratiques ou les organiser au mieux ?

¹ Voir l'exemple décrit le 28, page 2

le 25, pendant une heure, les participants ont raconté et évalué les activités qu'ils ont vécues pendant l'absence de la responsable. Une participante a témoigné :

« Pendant les deux semaines que Christine était absente, je suis venue pour aider Rachid à préparer le marché aux légumes du vendredi et pour accueillir les gens. Il était très content que je lui rende ce service. Il y avait des personnes qui n'avaient rien à manger et des mamans qui ont des enfants. Je me suis sentie responsable. Je me suis aussi occupée de la vaisselle.

Un autre jour, j'ai reçu la responsabilité de faire écouter et choisir de la musique pour le carnaval. Quand on fait une animation dehors, je suis responsable du haut parleur... »

Une autre participante a pris une photo, alors qu'ils étaient tous silencieux, occupés sur leur GSM.

« Nous cherchions des informations », s'est défendu l'un d'eux.

- Ok ! Vous avez trouvé quoi ?
- Des musiques pour le carnaval.
- Mais cela avait déjà été fait avant. Les musiques sont sur la clé USB.
- C'est toujours la même musique.
- Comment ça ? Essayons...

Effectivement, il n'y a pas moyen de lire les différents morceaux sur le haut-parleur. Par contre à l'ordinateur, ça fonctionne.

- C'est peut-être le format de la clé qui n'est pas le bon.
- Possible. On va la formater et réenregistrer les morceaux. Mais revenons à notre évaluation : Vous avez fait un peu d'improvisation pour trouver comment vous aller danser ?
- Non, parce que avec cette musique là, ça n'allait pas.
- La musique du carnaval de Binche, ça ne va pas ?
- Bof...
- Bon et la musique que vous voulez, c'est quoi ?
- On a la liste ici.
- Ok ! Qui va s'en occuper ?
- Moi, je veux bien. Je vais préparer tout ce qui est sur la liste et ensuite, nous déciderons ensemble de ce qu'on va garder...



De l'évaluation, il ressort que les participants peuvent être impliqués plus encore dans l'administration des activités, mais aussi que nous devons tous être attentifs à ne pas confondre responsabilité et autorité : Être responsable, ce n'est pas faire le chef, même s'il faut imposer des règles. Par contre, être responsable, c'est d'abord respecter les consignes. Pour ce faire, il faut les comprendre, les lire attentivement et éventuellement poser des questions. Être responsable du matériel, c'est d'abord en prendre soin, le protéger. Le matériel est le bien commun, le fruit d'efforts pour obtenir les moyens de l'acquérir. Les consignes, sont l'expression de la loi ou les conséquences de décisions souvent prises en commun. C'est important aussi d'en comprendre le sens et la valeur.

Un participant a apporté une information concernant les chemins de l'eau : L'aqueduc qui passe sous la rue Franchet d'Espérey a été nettoyé. On voit maintenant une grille qui était recouverte de boue séchée. Maintenant de l'eau coule plus ou moins, selon les précipitations. Cet aqueduc est grand, large et haut. La grille est large. Par contre le tuyau qui sort en Meuse n'est pas très gros. Il

est suffisant en temps normal, mais le serait-il si une pluie torrentielle s'abattait à nouveau sur la colline en face ? Si cet aqueduc avait fonctionné, quel aurait été son impact sur les inondations dans la rue ?

Le 27, pendant 2 heures, nous avons trié la musique pour le carnaval et décidé de supprimer des morceaux et d'en ajouter un autre (pour faire « la poule »). Par contre, il y a un problème avec le haut-parleur. La prise de la clé USB a du jeu.

- Qu'est-ce qui s'est passé ?

- La clé dépasse, quelqu'un l'aura accrochée.

- Attention au matériel, s'il vous plaît ! Bon, nous en avons déjà parlé avant-hier, on ne va pas revenir là-dessus, mais nous avons un problème à résoudre si nous voulons de la musique pour le carnaval.

Finalement, la carte SSD a été enlevée du GSM. La musique a été chargée dessus et elle a été placée dans le haut parleur. Ouf ! Le haut-parleur fonctionne bien. Les impros ont pu commencer : de la marche, des danses et une scénette sur le manque d'autobus dans le quartier.

Bravo !

Un nouveau « bénévole » n'a pas apprécié de ne pas pouvoir assister aux impros sans participer au moins un peu.

Il arrive souvent que les personnes qui demandent pour faire du bénévolat se considèrent « au-dessus de la mêlée ». Ces personnes souhaitent un rôle d'encadrement et ne semblent pas comprendre le principe d'égalité, ni ce qu'est une méthode participative.

Le 28, pendant 1 heure, nous nous sommes informés sur les différents titres de transport en commun, les conditions et les prix, ainsi que sur les conditions d'octroi du statut BIM. Les problèmes sont de plus en plus fréquents, surtout avec Solidaris. Par exemple, une participante émargeant au CPAS a perdu son statut BIM. Elle a découvert le problème chez sa dentiste qui voulait lui faire payer l'entièreté de la prestation. Suite à cette mésaventure, la jeune femme était persuadée qu'elle n'avait plus droit au statut BIM, même après avoir vu les plafonds en-dessous desquels elle est largement.

Plafonds officiels : [https://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/facilite-financiere/Pages/intervention-majoree-plafonds-revenus.aspx#Plafond_annuel_pour_les_revenus_actuels_-_montants_%C2%A0EUR_\(1\)](https://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/facilite-financiere/Pages/intervention-majoree-plafonds-revenus.aspx#Plafond_annuel_pour_les_revenus_actuels_-_montants_%C2%A0EUR_(1))

Pas vraiment convaincue, elle a pris rendez-vous avec son assistante sociale au CPAS, puis avec la mutuelle.²

Ensuite, nous avons travaillé à la préparation de la sortie collective du 13 février et à l'activité extérieure du 01 mars (carnaval). Concernant la musique, il va falloir déclarer l'évènement à Unisono (SABAM).

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)

² L'Assistante Sociale du CPAS, étonnée de la situation, confirmera son droit au statut BIM. Quant à la mutuelle, il va falloir 2 à 3 semaines pour étudier le dossier. Oh-là-là !